

Recensement des travailleurs frontaliers

(Formulaire à retourner en mairie avant le 15 juin de chaque année)

Les municipalités ont la possibilité de percevoir une rétrocession (Fonds Genevois) en rapport avec le nombre de personnes travaillant en Suisse et résident sur leur commune.

Aussi, si tel est votre cas, nous vous demandons de remplir le questionnaire ci-dessous et de le transmettre en mairie afin que nous puissions compléter le listing que nous transmet chaque année le Conseil Général.

NOM : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance : _____ **Nationalité :** _____

Adresse : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse de l'employeur : _____

Numéro de carte de travail (RCE ou SIMIC) : _____

Date de délivrance de la carte de travail : _____

VOUS POUVEZ EGALEMENT TRANSMETTRE UNE COPIE DE VOTRE CARTE DE TRAVAIL EN MAIRIE.

Si vous ne souhaitez pas imprimer ce document, vous pouvez aussi envoyer toutes les informations demandées par courriel : sg@dingystclair.fr